

**SNES-FSU**

Enclos de Lys, B
585rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.54.10.70
s3mon@snes.edu

SNUIPP-FSU

snu11@snuipp.fr
snu30@snuipp.fr
snu34@snuipp.fr
snu48@snuipp.fr
snu66@snuipp.fr

**COMPTE RENDU CAPA Restreinte****TA HORS CLASSE du 25 mai 2020**

Présents : DPE : Mr Arribat, Mr Bost , Mr Bouvier , Mr., Brunel, Mme Henry, Mme Picard, , (Rectorat)

Commissaires paritaires : 2 représentants SE UNSA – 4 représentants FSU (2 EDA et 2 EDO)

Vu le contexte actuel (Covid 19) la commission s'est tenue en visio

Ouverture de séance

Mr Arribat rappelle que la CAPA peut avoir lieu puisque le quorum est atteint.

Pas de lecture de déclaration préalable du SNUipp-FSU /SNES-FSU au vu du contexte actuel.

Suite au GT effectué en visio conférence (2 élus SE UNSA et 4 élues SNUIPP -FSU l'administration a expliqué les critères retenus pour l'établissement de la liste des promus, c'est-à-dire dans l'ordre de priorité : respect de l'équilibre PsyEN EDO et PsyEN EDA au prorata du poids des deux spécialités parmi l'ensemble des promouvables, le barème total, les départs à la retraite, l'équilibre homme/femme dans le corps.

Le correctif apporté par la DGRH rectifie les anomalies par rapport au calcul du barème (réclamé depuis longtemps par le SNUipp-FSU) Le nouveau document a donc modifié la liste des promouvables.

L'administration a accepté toutes les modifications pour lesquelles en GT nous avons réagi.

- A barème égal, promouvoir une collègue EDO et une collègue EDA proches de la retraite
- Proposition d'une liste complémentaire (dans le cas de la double carrière des EDA, détachés PE)

Nombre d'inscrits au TA (voir tableau déclaration) : 89 PSY EN : 42% Psy EDO 58% Psy EDA-

77 femmes et 12 hommes

Contingent (nombre de promus) : 15

Nous obtenons une **liste complémentaire** de 4 personnes (si des psy EDA détachés étaient promus en tant que PE, ils « libéreraient » des places , de même si des départs à la retraite intervenaient ou si le ministère acceptait d'augmenter le contingent).

Promus : 10 EDA et 5 EDO de 205 points à 175 points (2 promus à 175 sur 9 potentiels)

13 au 11 ème échelon et 2 au 10 ème échelon

L'âge est le critère retenu pour les promus à 175.

Liste complémentaire : 2 EDA -2 EDO

Les élus sont d'accords sur le fait que si une place se libère, on fait appel sur la liste complémentaire à une personne de la même valence (1 EDA pour une place EDA qui se libère, 1 EDO pour une place EDO libérée ainsi la proportionnalité entre les deux valences est conservée).

Tous /toutes les collègues ont reçu officiellement par l'administration l'information via iprof de leur promotion à la Hors -Classe ; ceux-celles dont nous avons les coordonnées ont été informé-e-s à la sortie de la CAPA.

Si vous souhaitez obtenir des informations quant à votre situation personnelle ou avoir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos commissaires paritaires FSU : psyen.montpellier@fsu.fr

Vos déléguées du personnel FSU : Véronique Bernat, Laure Gautier, Ghislaine Lévy, Hélène Sauvage



Vous pouvez lire toute l'actualité de notre académie et des autres académies sur ce site <http://psyen.fsu.fr>